

# SIGNATURE D'UN ACCORD TRIPARTITE POUR ARCELORMITTAL LUXEMBOURG

**La Direction d'ArcelorMittal Luxembourg, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, le Ministère de l'Economie et les représentants du personnel sont parvenus à un accord sur le projet de réorganisation d'ArcelorMittal au Luxembourg.**

**Luxembourg, 25 janvier 2021** – L'ensemble des parties en présence a signé ce jour un accord Tripartite sur le projet de réorganisation d'ArcelorMittal au Luxembourg annoncé par la Direction le 10 septembre dernier.

Après s'être accordés sur le diagnostic initial d'ArcelorMittal concernant la situation économique difficile persistante que traverse la sidérurgie européenne et luxembourgeoise, les différents représentants ont engagé des discussions constructives afin de s'aligner sur les mesures et investissements nécessaires à mettre en œuvre pour restaurer la compétitivité des activités d'ArcelorMittal au Luxembourg, et sur les différents dispositifs sociaux d'accompagnement qui permettront d'amortir les effets du projet d'économies sur le personnel concerné.

ArcelorMittal Luxembourg s'est engagé à mobiliser des investissements ciblés sur les activités industrielles luxembourgeoises et réitéré l'intention de maintenir son siège et les activités de gouvernance du groupe au Luxembourg. Une enveloppe de 165 millions d'euros minimum est ainsi prévue sur la période 2021-2025 pour développer plusieurs projets sur les sites de Belval, Differdange, Rodange et Bissen. L'investissement comprend le redéploiement d'une partie des activités de l'atelier de Dommeldange au plus près des usines pour lesquelles il travaille actuellement.

L'impact de ce projet sur les effectifs est évalué à 536 personnes. L'accord conclu ce jour prévoit l'ouverture d'un dispositif de préretraite Ajustement, à laquelle 237 personnes peuvent prétendre, et qui vient s'ajouter aux dispositifs classiques de préretraite prévus par la loi. Le recours au chômage structurel



sera activé pour les personnes dont l'emploi sera supprimé. Cela devrait concerner environ

280 personnes. Ces outils sociaux, déjà utilisés par le passé, ont montré leur efficacité pour résorber des situations de sureffectifs structurels.

Roland Bastian, Directeur Général d'ArcelorMittal Luxembourg a déclaré : « La conclusion de cet accord est à mettre à l'actif des parties en présence qui, toutes, ont mené ces négociations avec un profond sens des responsabilités, pour trouver des solutions constructives et adaptées à la situation difficile actuelle. Notre attachement à la sidérurgie luxembourgeoise et notre volonté de lui écrire un avenir en sortent renforcés » .

Contact Presse : Pascal Moisy +352 4792 2859, [pascal.moisy@arcelormittal.com](mailto:pascal.moisy@arcelormittal.com)

### **A propos d'ArcelorMittal Luxembourg**

ArcelorMittal a son siège social au Luxembourg. Au niveau national le groupe dispose de 8 sites à travers le pays, comprenant les centres corporate à Luxembourg-Ville et à Esch-sur-Alzette, différentes unités de production d'acier pour les produits longs et tréfilés, ainsi que des centres de distribution et de maintenance. ArcelorMittal dispose également d'un centre de R&D situé à Esch-sur-Alzette.

ArcelorMittal Luxembourg est un des principaux producteurs de produits longs, tels que les poutrelles et les palplanches en acier, sources d'innovation dans le secteur de la construction moderne. Les poutrelles jumbo et les aciers à haute performance d'ArcelorMittal Differdange jouissent d'une réputation mondiale en matière d'utilisation dans les immeubles de grande hauteur et permettent une réduction de poids (et donc d'émissions de CO<sub>2</sub>) pouvant atteindre 40 %. La haute qualité et la fiabilité des palplanches en acier d'ArcelorMittal Belval en ont fait la référence sur ce marché.

Spécialisé dans la production de rails de différents profils, ArcelorMittal Rodange a notamment développé son activité de rails à gorge spécifiquement destinés aux tramways.

Enfin, ArcelorMittal Bissen intervient sur trois segments de marché : les fils pour clôtures et agriculture (fil à vigne), les fils industriels (fils pour gabions, armatures de câbles) et les fibres métalliques de renforcement du béton pour sols, tunnels et préfabriqués.

*Pour plus d'informations sur ArcelorMittal Luxembourg, rendez-vous sur : <http://luxembourg.arcelormittal.com> et suivez-nous sur Twitter @ArcelorMittal\_L.*

### **Présence mondiale**

ArcelorMittal est le numéro un mondial de l'exploitation sidérurgique et minière, avec une présence dans 60 pays et une empreinte industrielle dans 18 pays.

En 2019, ArcelorMittal a réalisé un chiffre d'affaires de 70,6 milliards de dollars et produit 89,8 millions de tonnes d'acier brut et 57,1 millions de tonnes de



minerai de fer.

Notre objectif est de contribuer à édifier un monde meilleur avec des aciers plus performants. Des aciers fabriqués à l'aide de procédés innovants qui consomment moins d'énergie, émettent moins de carbone et réduisent les coûts. Des aciers plus propres, plus résistants et réutilisables. Des aciers pour des véhicules électriques et des infrastructures d'énergie renouvelable qui soutiendront les sociétés dans leur transformation au cours de ce siècle. Avec l'acier au cœur de nos activités, nos salariés inventifs et une culture intrinsèquement entrepreneuriale, nous soutiendrons le monde dans ce changement. Nous sommes convaincus que c'est la voie sur laquelle nous devons nous engager pour être le groupe sidérurgique du futur.

ArcelorMittal est coté sur les bourses de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Luxembourg (MT) et sur les bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS). Pour en savoir plus sur ArcelorMittal, rendez-vous sur : <http://corporate.arcelormittal.com/>